



La Banque du Canada maintiendra le taux directeur au niveau actuel jusqu'à l'atteinte durable de l'objectif d'inflation, et poursuit l'assouplissement quantitatif

OTTAWA – La Banque du Canada a annoncé aujourd'hui qu'elle maintient le taux cible du financement à un jour à sa valeur plancher de ¼ %. Le taux officiel d'escompte demeure donc à ½ %, et le taux de rémunération des dépôts, à ¼ %. La Banque maintient ses indications prospectives exceptionnelles, auxquelles son programme d'assouplissement quantitatif s'ajoute tout en les renforçant. Les achats dans le cadre de ce programme se poursuivent au rythme actuel d'au moins 4 milliards de dollars par semaine.

L'économie mondiale se remet des effets de la COVID-19, mais de façon inégale d'une région et d'un secteur à l'autre. La reprise économique américaine semble prendre de l'élan, les cas d'infection affichant une baisse et l'aide budgétaire stimulant les revenus et la consommation. De nouvelles mesures de relance budgétaire feront augmenter davantage la consommation et la croissance de la production aux États-Unis. À l'échelle mondiale, la pente des courbes de rendement s'est accentuée, en raison principalement des perspectives de croissance améliorées aux États-Unis, mais les conditions financières restent très accommodantes. Les prix du pétrole et d'autres produits de base ont augmenté. Le dollar canadien est resté relativement stable par rapport au dollar américain, mais s'est apprécié par rapport à la plupart des autres devises.

Au Canada, l'économie se montre plus résiliente que prévu face à la deuxième vague du virus et aux mesures sanitaires connexes. Même si l'activité continue d'être freinée dans les secteurs où la distanciation est difficile, des données récentes semblent indiquer que la reprise se poursuit dans le reste de l'économie. Le PIB a augmenté de 9,6 % au dernier trimestre de 2020, porté par une forte accumulation des stocks. On s'attend maintenant à ce que la croissance du PIB au premier trimestre de 2021 soit positive, et non pas négative comme dans la projection de janvier. Les consommateurs et les entreprises s'adaptent aux mesures sanitaires, et l'activité sur le marché du logement a été beaucoup plus vigoureuse qu'attendu. L'augmentation de la demande étrangère et les prix plus élevés des produits de base ont aussi amélioré les perspectives pour les exportations et les investissements des entreprises.

Malgré des perspectives plus encourageantes à court terme, il reste des capacités excédentaires considérables dans l'économie et beaucoup d'incertitude quant à l'évolution du virus et à la trajectoire de la croissance économique. Le marché du travail est loin d'être rétabli, car l'emploi est encore bien en deçà des niveaux d'avant la pandémie. Les travailleurs à faible salaire, les jeunes et les femmes ont été les plus durement touchés par les pertes d'emploi. La propagation des variants plus facilement transmissibles du virus représente le plus grand risque à la baisse pour l'activité économique, du fait que les éclosions et les restrictions localisées pourraient limiter la croissance et la rendre plus variable.

L'inflation mesurée par l'IPC frôle la limite inférieure de la fourchette cible de 1 à 3 %, mais elle devrait monter temporairement autour de la limite supérieure dans les prochains mois. Cette hausse attendue de l'inflation mesurée par l'IPC reflète les effets de glissement annuel des fortes baisses de prix de certains biens et services au début de la crise il y a un an, combinés aux prix plus élevés de l'essence dus à la récente montée rapide des prix du pétrole. L'inflation mesurée par

l'IPC devrait ensuite se modérer étant donné que les effets de glissement annuel se dissiperont et que les capacités excédentaires continueront d'exercer des pressions à la baisse. Les mesures de l'inflation fondamentale se situent actuellement entre 1,3 et 2 %.

Même si les perspectives économiques se sont améliorées, le Conseil de direction juge que la reprise doit continuer d'être appuyée par des mesures de politique monétaire exceptionnelles. Nous restons engagés à maintenir le taux directeur à sa valeur plancher jusqu'à ce que les capacités excédentaires dans l'économie se résorbent, de sorte que la cible d'inflation de 2 % soit atteinte de manière durable. Dans la projection de janvier de la Banque, cela ne se produit qu'au cours de 2023. Pour renforcer cet engagement et garder les taux d'intérêt bas sur toute la courbe de rendement, la Banque poursuivra son programme d'assouplissement quantitatif jusqu'à ce que la reprise soit bien amorcée. À mesure que sa confiance à l'égard de la vigueur de la reprise continuera d'augmenter, le Conseil de direction ajustera le rythme des achats nets d'obligations du gouvernement du Canada au besoin. Nous continuerons de procurer le niveau de détente monétaire nécessaire pour soutenir la reprise et atteindre l'objectif d'inflation.

Note d'information

La prochaine date d'établissement du taux cible du financement à un jour est le 21 avril 2021. Le *Rapport sur la politique monétaire* que la Banque publiera au même moment contiendra la nouvelle projection pour l'économie et l'inflation ainsi qu'une analyse des risques connexes.